

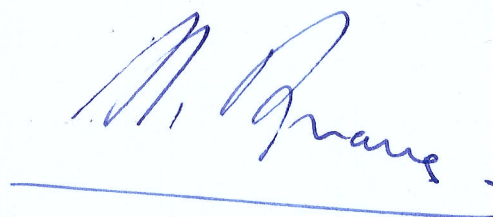
Madame la Députée,

Vous avez appelé mon attention le 19 février dernier sur le projet Ecotitane porté par le groupe Aubert et Duval consistant à réaliser une installation industrielle de recyclage de titane pour l'aéronautique, la défense ou l'équipement médical. Cette installation permettra, à terme, le recyclage de près de 5000 tonnes de titane à partir de chutes ou d'éponges de titane.

Le Programme d'Investissements d'Avenir entend accompagner ce projet d'envergure, important pour le Puy de Dôme, au titre des actions qu'il mène en faveur de l'économie circulaire.

Le Commissariat général à l'investissement m'a confirmé l'intérêt du projet qu'il suit depuis son origine. Son action a permis la finalisation des principaux éléments du montage financier et opérationnel avec le groupe industriel lors d'une réunion tenue à ma demande le 22 février dernier. Une décision formelle interviendra dans les toutes prochaines semaines.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de mes respectueux hommages.



Jean-Marc AYRAULT

Madame Christine PIRES-BEAUNE
Députée du Puy-de-Dôme
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP